Antifascistes encore un effort… si vous voulez l'être vraiment !

Article de **Jean Bricmont** publié le **21 octobre 2009** par l'ISM .

Comment ne pas voir que le discours sur l'holocauste est instrumentalisé pour soutenir Israël et pour faire taire les critiques (la question n'étant pas de « mettre en cause » l'holocauste, mais de se demander pourquoi cet événement doit déterminer notre politique étrangère) ? Le temps où une majorité de gens *aimait* réellement Israël, « la *seule démocratie au Moyen-Orient* », « *la villa au milieu de la jungle* » etc. est passé. Mais l'étape qui reste à franchir, pour qu'une autre politique envers le Moyen-Orient soit possible, est de libérer la parole et de faire cesser l'intimidation et la culpabilisation à propos de tout ce qui concerne Israël et le sionisme.

« *Pour guérir radicalement la censure, il faudrait la supprimer car l'institution est mauvaise et les institutions sont plus puissantes que les hommes.* » Karl Marx (**1**)

Divers amis se sont inquiétés du fait que mon nom soit cité dans un article (non signé) de *REFLEX* , intitulé « **Procès Dieudonné – Faurisson : la Cour des Miracles négationnistes** » et relayé par **l'AFPS** , **Bellaciao** .

J'ai donc lu l'article avec attention ; il s'attaque à un certain nombre de gens qui ont assisté au procès de Dieudonné et Faurisson, suite au spectacle du Zénith (**2**) et particulièrement à Paul-Eric Blanrue, auteur du livre « **Sarkozy, Israël et les juifs** » dont j'ai recommandé la lecture. Cet article est intéressant parce qu'il illustre tous les défauts d'une certaine « gauche antifasciste ».

Le fond de l'affaire tourne autour de la liberté d'expression. Ayant expliqué **ailleurs** mon point de vue à ce propos, je ne vais pas y revenir en détail. Et, avant de continuer, je voudrais souligner (même si cela devrait être inutile) que défendre la liberté d'expression de X ne signifie nullement approuver les idées de X. Cette défense découle seulement d'une réflexion sur les principes de droit sur lesquels repose une société démocratique. Et, dans une société réellement démocratique, il y aura nécessairement une telle multiplicité d'opinions qu'il est impossible de les approuver toutes – mais on peut néanmoins considérer que *l'expression* de toutes ces idées, aussi folles et mutuellement contradictoires qu'elles soient, doit être légale. La liberté d'expression est un principe fondamental de la démocratie, et pas, comme on le dit trop souvent, un « prétexte » pour « soutenir » X ou Y. Il est pour le moins étrange que des « antifascistes » approuvent le fait que l'on rende, comme l'a dit Chomsky à propos de l'affaire Faurisson, un triste hommage aux victimes de l'holocauste en adoptant la doctrine centrale de leurs bourreaux, à savoir qu'il appartient à l'Etat de déterminer la vérité historique et de condamner ceux qui ne s'y conforment pas.

Mais, même si l'on ne partage pas ce point de vue, la question de la pente glissante se pose : jusqu'où ira-t-on dans la répression des opinions « scandaleuses » ? On requiert un an de prison (avec sursis) contre Dieudonné pour un sketch. On est évidemment libre d'estimer ce sketch de très mauvais goût, insultant, et le condamner moralement (**3**). Mais un an de prison (même avec sursis) ? Que répondra-t-on aux Noirs et aux Musulmans qui pourraient se sentir insultés par d'autres sketches (y compris certains sketches de Dieudonné) ? Comment éviter que les Musulmans, qui se considèrent insultés par les caricatures du Prophète, et l'impunité dont elles jouissent (heureusement), n'y voient une nouvelle preuve du « deux poids, deux mesures » à leur égard (4) ? Aujourd'hui, divers courants au sein de l'Union Européenne veulent sacraliser la

mémoire des « victimes du communisme ». Où s'arrêtera-t-on? Une partie de la gauche s'inquiète de cette dernière sacralisation – mais peut-être aurait-elle été mieux avisée de ne pas entrer, justement à propos des victimes du fascisme, dans le jeu de la sacralisation.

A mon humble avis, c'est cette constante restriction de la liberté d'expression qui devrait donner « froid dans le dos » aux antifascistes véritables.

Par une pure coïncidence, cette affaire Dieudonné se produit en même temps que la levée de boucliers du monde intellectuel et artistique en faveur de Roman Polanski. Alors que, dans cette dernière affaire, le « talent artistique » semble tout permettre, même des miracles, comme le fait de commettre une erreur de jeunesse (dixit BHL) à 43 ans, ou d'avoir des rapports sexuels avec une mineure non consentante sans commettre de viol (dixit Costa-Gavras), pas un mot n'est prononcé par ce même monde intellectuel et artistique en faveur de Dieudonné qui, au cours de toute sa carrière, n'a jamais été « coupable » que de délit d'opinion. Dans le cas de Polanski, le fait qu'une fille pose nue (Finkielkraut) ou paraisse plus âgée qu'elle n'est (Costa-Gavras), ou que le violeur soit une victime (du nazisme et du communisme-Finkielkraut et BHL) sert de circonstance atténuante. Finkielkraut vit dans « l'épouvante ». Lelouch compare la police suisse à la Gestapo. BHL en appelle à l'esprit de tolérance suisse, mentionnant Voltaire, comme si c'était Polanski et non Dieudonné qui était poursuivi pour délit d'opinion. Etrange époque où la lutte contre « l'ordre moral » et contre le « fascisme », ou encore le « il est interdit d'interdire », mènent simultanément à la complaisance à l'égard du viol et au rejet de la simple liberté d'expression.

L'article de *REFLEXes* soulève aussi le problème du « *guilt by association* », de la culpabilité par association, fortement dénoncée aux Etats-Unis, surtout dans la gauche, parce que c'était une des armes favorites du Maccarthysme. Que viennent

faire dans cet article Michel Collon, la librairie Résistances et moi-même ? Michel Collon rien, à part le fait que j'en suis « proche ». Mais pourquoi le citer lui et pas Noam Chomsky, Alan Sokal, Régis Debray, Anne Morelli, ou quantité d'autres, dont je suis tout aussi « proche » ?

La *Librairie Résistances* , elle, a été attaquée par des nervis sionistes et a tenu un meeting en plein air suite à cette agression, au cours duquel Me Bastardi Daumont, avocat de Blanrue et de Faurisson, a pris la parole. Où est le crime ? Que reproche-t-on à Me Bastardi Daumont ? Suggère-t-on que Faurisson ne doit pas avoir d'avocat, contrairement aux pires assassins ? S'il doit bien en avoir un, est-ce un crime d'être celui-là ? Pense-t-on qu'un avocat partage nécessairement les vues de son client ? Pourquoi cette coïncidence (être à la fois l'avocat de Blanrue, de Faurisson et participer au meeting de soutien à la librairie) ? Sans doute parce que, précisément à cause du climat de terreur intellectuelle « antifasciste » qui règne en France, les avocats prêts à défendre le principe de la liberté d'expression ne se bousculent pas au portillon.

Et moi-même ? J'ai lu le livre de Blanrue et je l'ai trouvé salutaire. Bien que moins complet, il est un peu le « Mearsheimer et Walt » français, en ce sens qu'il met, pour la première fois, le doigt sur un problème fondamental de nos sociétés, à savoir l'extraordinaire influence sur notre vie politique des réseaux pro-israéliens (ou du lobby pro-israélien, comme disent Mearsheimer et Walt). Je le lui ai dit et je l'ai autorisé à me citer sur son site. Je ne lui ai pas trouvé d'éditeur, contrairement à ce qu'affirment nos spécialistes de l'antifascisme (et du renseignement), même si j'aurais été heureux de pouvoir le faire. Comme le dit Alain Gresh, le livre de Blanrue « mérite débat » ; mais le livre a été *de facto* censuré en France, vu que le diffuseur français de son éditeur belge a refusé de le distribuer (initiative extraordinaire de la part d'un diffuseur, si on y réfléchit :

qu’est-il advenu du bon vieux capitalisme et de la « soif de profit » ?). De plus, bien que Blanrue soit un auteur relativement connu, aucun grand média ne parle de son livre. La puissance des réseaux sionistes est accrue par le tabou qui empêche de parler d’eux. Le terrorisme intellectuel « antifasciste » ne fait que renforcer ce tabou. Le grand mérite de Blanrue est de tenter de sortir de ce cercle vicieux qui, comme il le souligne d’ailleurs, n’est pas, à terme, « bon pour les juifs ».

Bref, j’apprécie le livre de Blanrue et je le dis. Quelle relation entre cela et le fait qu’il assiste au procès Dieudonné-Faurisson (ce qui, vu les enjeux juridiques de cette affaire, est tout à fait compréhensible) ou qu’il ait eu dans sa jeunesse des activités « suspectes » (aux yeux de la police de la pensée) en Moselle ? Il a été chrétien ? Je vais l’avouer : moi aussi (ainsi, il existe encore des chrétiens en France et en Belgique ; quelle horreur ! Que fait la police ?). Il a été royaliste ? Moi pas, mais en tant que Belge, j’en ai rencontré beaucoup et je n’ai pas remarqué qu’ils mangeaient des enfants au petit déjeuner. Et j’ai connu assez de gens qui ont, dans leur jeunesse, fait une apologie sans nuance de Staline, de Mao, ou de toute forme de violence, pourvu qu’elle soit « révolutionnaire » (et dont certains se sont recyclés dans l’antifascisme), pour que le genre d’accusations portées contre Blanrue me laisse froid (est-il vraiment si fréquent de trouver des gens en France dont le parcours est, comme dit *REFLEXes* , « politiquement limpide et irréprochable » ?).

De plus, quand il s’agit d’auteurs comme Heidegger, Céline ou Foucault (oui, oui, même Foucault), il est permis de citer, d’étudier, d’admirer une partie de leur œuvre sans se soucier de ce qu’ils ont dit ou fait par ailleurs, et qui est souvent plus étrange que ce que l’on reproche à Blanrue. Pourquoi ne pourrait-on pas avoir la même attitude par rapport au citoyen Blanrue ? Existe-t-il un principe de Polanski généralisé qui

veut que pour des gens suffisamment célèbres (Heidegger et Co.), on puisse parler de leur œuvre ou d'une partie de celle-ci sans parler de la personne ou de l'ensemble de l'œuvre, mais pour les moins célèbres, non ?

J'avoue également avoir un petit problème avec la notion d'extrême droite en France. Pour les « antifascistes », l'extrême droite, ce sont exclusivement les gens qui sont supposés être nostalgiques de Vichy, de la monarchie, de l'Algérie française, qui sont trop souverainistes à leur goût, ou encore, pour certains, les « islamo-fascistes ».

Mais pourquoi la censure n'est-elle pas d'extrême droite ? Pourquoi l'apologie de la guerre (et la négation de crimes de guerre) à Gaza, au Liban, en Afghanistan et en Irak ne l'est-elle pas ? Pourquoi le fait de considérer qu'un peuple a le droit de s'installer sur la terre d'un autre et de l'en chasser à jamais (c'est-à-dire en lui refusant tout droit au retour) n'est-il pas d'extrême droite ? Pourquoi n'est-il pas d'extrême droite de célébrer comme démocratique (avilissant ainsi ce concept) un Etat défini explicitement sur une base ethnique (**5**) ? Pourquoi la notion de culpabilité collective (appliquée au peuple allemand, français etc.) n'est-elle pas de « l'essentialisme raciste » et donc d'extrême droite ? N'est-ce pas encore plus le cas quand cette culpabilité devient transmissible aux descendants ?

Si l'on veut bien élargir ainsi la notion d'extrême droite (ce qui me semble justifié d'un point de vue conceptuel et historique), on se rend compte que le gouvernement français, la plupart des médias et des intellectuels, et bien sûr, une bonne partie de la « gauche antifasciste » sont d'extrême droite, ce qui complique considérablement la nécessaire « lutte contre l'extrême droite ». Il ne suffit pas de ne pas « ouvrir son antenne » à Soral ou à de Benoist, mais il faudrait la refuser à pratiquement tout le monde. De plus, l'extrême droite la plus dangereuse est-elle celle de la « nostalgie », ou celle qui influence la politique et la pensée occidentale

actuelles ?

Finalement, il est regrettable de voir que des articles comme celui de *REFLEXes* sont repris par des associations pro-palestiniennes comme *l'AFPS* (ou *Bellaciao*). Bien sûr, ils ont le droit de le faire, là n'est pas la question. Mais le fait de diffuser certains articles plutôt que d'autres est un choix politique, et ce choix peut être discuté. Or ce choix signifie que la priorité, pour ces organisations, n'est pas de défendre la liberté d'expression mais bien de hurler avec les loups dans la dénonciation des « méchants » (Dieudonné, Blanrue etc.).

Comment ne pas voir que le discours sur l'holocauste est instrumentalisé pour soutenir Israël et pour faire taire les critiques (la question n'étant pas de « mettre en cause » l'holocauste, mais de se demander pourquoi cet événement doit déterminer notre politique étrangère) ? Le temps où une majorité de gens *aimait* réellement Israël, « la *seule démocratie au Moyen-Orient* », « *la villa au milieu de la jungle* » etc. est passé. Mais l'étape qui reste à franchir, pour qu'une autre politique envers le Moyen-Orient soit possible, est de libérer la parole et de faire cesser l'intimidation et la culpabilisation à propos de tout ce qui concerne Israël et le sionisme.

La « solidarité avec la Palestine » commence ***ici*** , principalement dans la lutte contre les réseaux pro-israéliens. Diffuser et faire connaître le livre de Blanrue, ou celui de Mearsheimer et Walt, défendre la liberté d'expression, aider à libérer le discours et à ouvrir le débat, c'est réellement « aider la lutte des Palestiniens », et c'est l'aider de façon essentielle.

Nous ne devons pas montrer aux sionistes que nous sommes « gentils », en nous « démarquant » sans arrêt de X ou de Y qui a eu une parole trop dure ou trop franche, mais montrer que nous sommes libres et que le temps de l'intimidation est

passé. Heureusement, de même que les Palestiniens résistent, il existe encore des gens en France qui défendent les principes les plus élémentaires de la République et de la laïcité. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les « antifascistes » se joignent à eux.

Jean Bricmont

Notes de lecture :

1 . Remarque sur la récente réglementation de la censure prussienne, 1842, *Textes philosophiques* , 1842-1847, Cahier Spartacus, no 33, 1970.

2 . Au cours duquel (en décembre 2008) Dieudonné fit remettre un « prix de l'infréquentabilité et de l'insolence» à Robert Faurisson, par son assistant déguisé en costume de déporté. Suite à cela, Dieudonné est poursuivi, entre autres, pour insultes à caractère raciste.

3 . Il faut néanmoins rappeler que si la liberté d'expression était respectée en France, il n'y aurait jamais eu d'affaire Faurisson, ce dernier serait probablement inconnu et il n'y aurait probablement pas eu le show du Zénith. La censure incite toujours à la transgression et il n'y a aucune raison de penser que l'affaire du Zénith soit la dernière du genre, quelles que soient les peines qui seront prononcées.

4 . **Voir la vidéo** pour une illustration de ce sentiment d'injustice.

5 . Par exemple, où faut-il situer sur le spectre politique la citation suivante : « Si l'on regarde une carte du monde, en allant vers l'est : au-delà des frontières de l'Europe, c'est-à-dire de la Grèce, le monde démocratique s'arrête. On en trouve juste un petit confetti avancé au Moyen-Orient : c'est l'État d'Israël. Après, plus rien, jusqu'au Japon. […] Entre Tel-Aviv et Tokyo règnent des pouvoirs arbitraires dont la seule manière de se maintenir est d'entretenir, chez des

populations illettrées à 80%, une haine farouche de l'Occident, en tant qu'il est constitué de démocraties. » Elle est de Philippe Val (dans *Charlie-Hebdo* , 26 juillet 2006), ancien directeur de *Charlie-Hebdo* et actuel directeur de *France Inter* . Voir *Le plan B* , **Frappes médiatiques sur le Liban** , 5 janvier 2009 ; ce journal précise : « selon le Rapport des Nations unies sur le développement humain de 2003, seuls trois pays au monde avaient alors un taux d'illettrisme supérieur à 80%. Et aucun d'entre eux n'était situé entre Tel-Aviv et Tokyo, puisqu'il s'agissait du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ailleurs, entre Tel-Aviv et Tokyo, le taux d'illettrisme était de 23% en Iran, de 9% en Chine, de 7% aux Philippines. Et… de 13% au Liban. »

Source : http://www.ism-france.org/